

# CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR

FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS  
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Date de calcul  
13 novembre 2025

Nom ou marque commerciale du fournisseur  
**HONOR**

Adresse du fournisseur  
11 rue Camille Desmoulins,  
92130, Issy-Les-Moulineaux

Référence du modèle donnée par le fournisseur  
**BKQ-N49**

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous-critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
<b>Critère 1 : DOCUMENTATION</b>	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	5,8	2	11,5	
<b>Critère 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS</b>	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	9,2	1		
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10,0	0,5	18,4	
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	8,5	0,5		
<b>Critère 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES</b>	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	7,5	1		
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	7,5	0,5		
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	5,5	0,3	14,0	84,0
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	5,6	0,2		
<b>Critère 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES</b>	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	10,0	2	20,0	
<b>Critère 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE</b>	5.1 Informations sur la nature des mises à jour	10,0	1		
	5.2 Assistance à distance sans frais	10,0	0,5	20,0	
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10,0	0,5		
<b>NOTE DE L'INDICE SUR 10</b>					<b>8,4</b>

\*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

\*\*liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.